

Une nouvelle ère de progrès pour tous les élèves de l'Ontario

POINTS SAILLANTS DES CHANGEMENTS EN 2005-2006

1. ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DES RÉSULTATS

Le gouvernement McGuinty entame la deuxième phase d'investissements extraordinaires dans des domaines stratégiques, afin d'assurer la stabilité et de permettre aux élèves de l'Ontario de faire des progrès. Les nouvelles allocations s'élèveront à 820 millions de dollars, y compris 50 millions de dollars en réinvestissement interne dû aux réformes qui ont réduit les coûts des subventions actuelles. Le plus clair de ce montant, soit 770 millions de dollars, représente des dépenses nouvelles qui porteront les dépenses annuelles à 17,2 milliards de dollars.

2. STABILITÉ ET RESPECT

- Soutien accordé à un nouveau cadre provincial portant sur des contrats de quatre ans avec le personnel
- Continuation du financement de base pluriannuel pour couvrir l'augmentation des coûts
- Améliorations aux Subventions pour les besoins des élèves – transport en autobus efficace; impact plus équitable de la baisse des effectifs; des écoles plus propres et plus sûres; initiative Lieux propices à l'apprentissage; nouvelles écoles pour la croissance
- Soutien extraordinaire accordé pour aider les conseils à s'adapter à la baisse des effectifs

3. NOUVEAUX PROGRÈS AU PLAN DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

- Investissement le plus important jamais consenti pour améliorer la qualité de l'enseignement – Palier élémentaire : plus que doubler l'investissement dans les classes à effectif réduit au cycle primaire; recrutement d'enseignantes et enseignants spécialisés pour des programmes enrichis de musique, d'arts, d'éducation physique et de littératie et numératie. Palier secondaire – enseignantes et enseignants-ressources dans chaque école; réduction de l'effectif de certaines classes
- Programmes d'envergure de formation et de perfectionnement professionnel du personnel enseignant et amélioration du matériel d'apprentissage

- **Amélioration d'autres subventions - résultats clairs pour les élèves ayant des besoins particuliers; réduction de l'assimilation des élèves francophones; diminution des obstacles concernant la langue d'enseignement; réduction du fossé au plan de l'apprentissage; maintien des bonnes écoles**

4. RÉFORMES POUR ASSURER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ

- **Nouveau financement complet et réforme en matière de politiques dans des domaines clés**
- **Importants investissements internes provenant d'économies réalisées par la province, les conseils scolaires et les écoles, qui seront réinvesties dans le secteur de l'éducation**

5. INVESTISSEMENT EN ÉDUCATION

Soixante pour cent du financement va servir à appuyer de nouveaux programmes ou de nouvelles améliorations aux programmes actuels, outre les dépenses nécessaires pour maintenir le système actuel. Ceci signifie que 100 % de la valeur des améliorations du financement demandées par M. Rozanski en 2002 seront maintenant en place dans le système scolaire.

INTRODUCTION

Chaque année, le gouvernement provincial fait une déclaration à propos des subventions et des autres mécanismes de soutien qu'il accorde aux 72 conseils scolaires pour l'année scolaire suivante par le biais de sa « formule de financement ». Cette annonce revêt une grande importance pour les quelque 1,9 million d'élèves de l'Ontario, car ces subventions représentent pratiquement la seule source de financement dont les conseils disposent pour payer le coût du personnel et des ressources des écoles financées par les deniers publics.

Le présent rapport, rédigé en langage clair, vise à faire comprendre à l'auditoire le plus vaste possible ces décisions importantes, soit aux parents, aux élèves, au personnel d'éducation et au grand public. D'autres renseignements figurent dans les documents techniques du Ministère.

1. ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DES RÉSULTATS - UNE BASE DU PROGRÈS

Le gouvernement McGuinty propose la deuxième année complète d'un investissement extraordinaire de quatre ans consenti pour l'éducation publique, du jardin d'enfants à la 12^e année, qui se traduit par un nouveau financement de 8,3 milliards de dollars et par un financement des nouveaux projets d'immobilisations dans les écoles de 6,8 milliards de dollars.

Investissement en éducation de l'Ontario

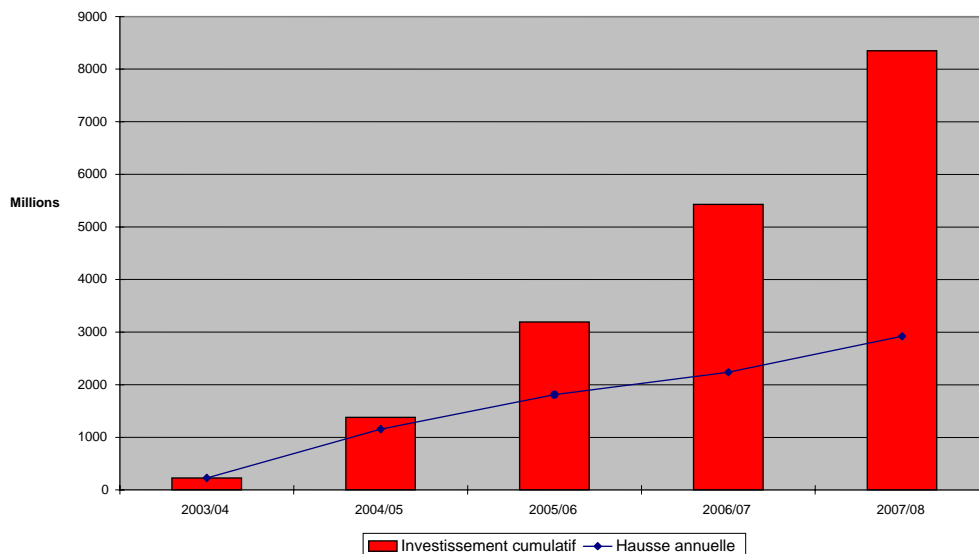


Tableau 1: L'excellence pour tous et toutes – Investissements pour la réussite des élèves du jardin d'enfants à la 12^e année* (en millions de \$)

ANNÉE	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Augmentation	227	1 057	1 832	2 218	2 938
Cumulative		1 284	3 116	5 334	8 272

(*à l'exclusion des réinvestissements internes)

Tableau 2 : Valeur des nouveaux projets d'immobilisations des écoles 2003-2004 - 2007-2008 (en millions de \$)

Travaux majeurs de réparation et de remplacement	3 949
Nouveaux locaux pour les programmes	1 100
Nouvelles écoles pour la croissance	1 828
Total	6 877

Tableau 3: Aperçu du financement de 2005-2006 (en millions de \$)

Augmentation salariale (2 %)	260
Augmentation des coûts (2 %)	47
Investissement en éducation	463
Augmentation totale	770
Financement total	17 158
Financement total par élève	8 778 \$
Variation en pourcentage	4,7 %

Compte tenu des mesures prises en matière d'efficacité, le mode de fonctionnement de certaines subventions sera différent cette année.

Environ 15 % du financement de 2005-2006 sera disponible en fonction de l'expérience réelle au cours de l'année, et sera versé en conséquence. Ceci concernera les domaines suivants : éducation de l'enfance en difficulté (besoins élevés), salaires moyens du personnel enseignant et immobilisations nécessaires au chapitre des nouveaux programmes.

L'engagement pris par le gouvernement McGuinty envers les élèves de l'Ontario, de la maternelle à la 12^e année, consiste à les aider à réaliser leur potentiel intellectuel, émotionnel et physique.

La détermination du gouvernement consistant à assurer en Ontario un « avantage éducatif » est illustrée non seulement par le niveau de ressources offertes en dépit des restrictions touchant les finances gouvernementales, mais également dans sa conception ambitieuse du système d'éducation financé par les deniers publics.

Nous avons pris des mesures durant notre première année pour faire accepter un programme uni permettant de laisser libre cours au potentiel immense du système d'éducation ontarien, un programme qui, selon nous, est désormais largement accepté au sein du système d'éducation public et appuyé par le grand public.

Parallèlement, le gouvernement a aussi commencé à mettre en œuvre des **objectifs et des stratégies pour assurer les progrès des élèves** et assumé la responsabilité de l'amélioration des résultats. Un an plus tard, les investissements consentis par le gouvernement et le nouveau climat de coopération qui s'est instauré dans le système d'éducation financé par les deniers publics commencent à se traduire par de meilleurs résultats chez les élèves.

Excellents niveaux de littératie, numératie et compréhension chez tous les élèves dès l'âge de 12 ans

La mise en œuvre rapide de la réduction de l'effectif des classes permet d'assurer une plus grande attention individuelle à de nombreux élèves du primaire. Un secrétariat provincial nouveau genre de la littératie et de la numératie offre aux conseils du perfectionnement professionnel, un financement ciblé et la collaboration de spécialistes à propos de stratégies locales, pour veiller à ce que chaque enfant apprenne de façon efficace et à ce que le fossé qui existe entre les élèves qui obtiennent de bons et de mauvais résultats soit réduit.

Notre objectif consiste à veiller à ce que 75 % des élèves respectent la norme provinciale ou atteignent le niveau 3, d'ici à 2008. Plus de 55 % d'entre eux l'ont atteint en 2003-2004, ce qui représente la première augmentation en trois ans.

Progrès des élèves de l'élémentaire

- Recrutement de 1 100 enseignantes et enseignants au primaire l'année dernière, ce qui a permis de réduire l'effectif des classes de la maternelle à la 3^e année dans plus de 1 300 écoles élémentaires ou 40 % d'entre elles.
- Première amélioration importante des résultats aux tests provinciaux de 3^e et de 6^e année après des années de stagnation : les résultats de 2003-2004 ont augmenté de 7 % dans l'ensemble par rapport à l'année précédente.

« Le fait que ma classe compte moins d'élèves cette année m'aide beaucoup ainsi que mes élèves. J'ai plus de temps pour donner aux élèves l'attention individuelle dont ils ont besoin à ce moment clé de leurs études. »

– Marie Braz, enseignante de 3^e année, Indian Road Crescent Junior Public School

Amélioration de la réussite des élèves et Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans

Les récents indicateurs révèlent que 30 % des élèves en 2003-2004 n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, soit une augmentation par rapport à 22 % en vertu de l'ancien curriculum. Nous n'avons ménagé aucun effort pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés en leur offrant des programmes supplémentaires, en modifiant le curriculum et en leur fournissant de nouveaux mécanismes de soutien. Nous déployons des efforts inlassables pour nous acquitter

Progrès des élèves du secondaire

- Amélioration globale soutenue – 82 % des élèves de langue anglaise ont réussi le Test de compétences linguistiques de 10^e année cette année, par rapport à 77 % il y a un an.
- Les élèves des cours appliqués ont affiché le plus important progrès – 27 % de plus ont réussi, par rapport à l'année dernière.

de notre obligation consistant à aider les élèves qui tombent entre les mailles du filet. Il s'agit d'une des grandes priorités de notre gouvernement.

Des écoles saines, des écoles sûres

L'utilisation communautaire des écoles, des directives en matière d'alimentation saine, la *Loi Sabrina* (qui exige que chaque conseil scolaire établisse et maintienne une politique sur l'anaphylaxie) et une formation en matière de secourisme nous ont permis de donner une impulsion aux programmes pratiques et à la prise de conscience de la santé dans les écoles. Une Équipe d'action pour la sécurité dans les

écoles a entrepris un programme pour accroître les ressources et la vigilance dans toutes les écoles, tout en révisant les politiques actuelles.

2. STABILITÉ ET RESPECT

Les premières mesures prises par le gouvernement McGuinty ont consisté à créer un **climat** sous-jacent **de stabilité et de respect** au sein du système pour remplacer l'atmosphère de conflit et de rejet du blâme sur autrui qui sévissait depuis plusieurs années.

- Financement pour pallier les carences de la formule de financement qui créent des obstacles aux élèves
- Réunions régulières de la *Table ronde de partenariat en éducation* provinciale, pour impliquer tous les intervenants du secteur de l'éducation à l'élaboration de politiques clés
- *Dialogue provincial* avec les fédérations d'enseignantes et d'enseignants et les conseils scolaires qui a permis d'identifier avec succès les liens entre les politiques relatives à la stabilité et au progrès
- Mise en place de nouvelles politiques, ou qui sont sur le point de l'être, pour assurer le respect envers les élèves, les conseils, le personnel enseignant, le personnel éducatif de soutien, les parents et les directrices et directeurs d'école.

Jusqu'à l'année dernière, l'avenir des écoles ontariennes était précaire. Par contre, le récent budget a confirmé un investissement gouvernemental de quatre ans dans les écoles financées par les deniers publics de 8,3 milliards de dollars, d'ici à 2007-2008, s'accompagnant d'une augmentation annuelle de 2,9 milliards de dollars au cours de cette année là.

Cette année confirme la pratique du gouvernement McGuinty consistant à aider les conseils scolaires à « suivre » les coûts actuels des services offerts aux élèves et à compenser le sous-financement antérieur.

Comme mentionné dans la partie sur les investissements en éducation, nous avons augmenté plusieurs subventions pour continuer à rattraper le temps perdu. Quelques-unes d'entre elles sont assujetties à une réforme radicale en matière de politiques et de financement et des ressources provisoires sont accordées pour aider les conseils scolaires dans l'intervalle.

<p align="center">Respect envers le personnel enseignant, les travailleurs du secteur de l'éducation et le personnel divers (2 %)</p> <p><i>Subventions de base et à des fins particulières</i></p> <p>Comme annoncé l'année dernière, nous appuyons des augmentations équitables pour le personnel enseignant, les travailleurs de l'éducation et le personnel divers dont les directrices et directeurs d'école, les directrices et directeurs de l'éducation et les surintendantes et surintendants, afin de leur permettre de ne pas perdre de terrain au plan de leur rémunération. Les lignes directrices prévoient une augmentation de 2 % en 2005-2006.</p> <p>On a apporté des changements durant l'année pour mieux refléter les coûts salariaux réels incombant aux conseils scolaires, soit 17 millions dollars en coûts annuels. On prévoit un financement similaire pour les augmentations salariales de 2,5 % en 2006-2007 et de 3 % en 2007-2008.</p>	<p align="center">Augmentation de 260 millions de dollars</p>
<p align="center">Adaptation à l'augmentation des coûts (2 %)</p> <p><i>Subventions de base et à des fins particulières</i></p> <p>On a tenu compte de la capacité des conseils de faire face à leurs coûts actuels en leur accordant une augmentation du financement de base.</p> <p>Ceci inclut le transport, à l'exclusion d'un facteur de coût spécial (14 millions de dollars), les manuels scolaires (5 millions de dollars), les ordinateurs (3 millions de dollars), les fournitures (9 millions de dollars), les services publics et l'entretien (13 millions de dollars) et l'administration (3 millions de dollars).</p>	<p align="center">Augmentation de 47 millions de dollars</p>

3. NOUVEAUX PROGRÈS AU PLAN DE LA DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Environ 200 millions de dollars dans le budget de l'éducation de cette année ont été réservés à la mise en œuvre de nouvelles initiatives particulières dans les écoles élémentaires, dont le recrutement de presque 1 900 nouveaux enseignants et enseignantes.

Plus de 381 000 élèves ou 70 % des élèves du primaire bénéficieront directement de la réduction de l'effectif des classes de la maternelle à la 3^e année, en septembre. Tous les élèves de l'élémentaire bénéficieront de l'amélioration des programmes de

formation du personnel enseignant et des projets spéciaux visant à perfectionner les compétences des élèves en lecture, écriture et mathématiques.

Les élèves de l'élémentaire auront accès à davantage de programmes de meilleure qualité de musique, d'arts, d'éducation physique et de littératie et numératie, grâce au financement, cette année, du recrutement initial de 600 enseignantes et enseignants spécialisés.

Le Programme axé sur la réussite des élèves – Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans au secondaire devrait réduire le taux de décrochage, lequel a atteint un niveau inacceptable, et créer de nouvelles possibilités pour les élèves du palier secondaire en investissant 158 millions de dollars. Ce programme concentré visant spécifiquement à transformer les écoles secondaires aidera à relever sensiblement le taux d'obtention du diplôme et à donner aux élèves du secondaire la capacité de réussir dans la destination de leur choix, que cela signifie un stage pratique comportant de la formation, un programme d'apprentissage, des études collégiales ou des études universitaires. Le Programme axé sur la réussite des élèves s'appuie aussi sur le recrutement de 1 300 nouveaux enseignants et enseignantes au palier secondaire, dont au moins 800 seront affectés à la réussite des élèves, à raison d'au moins une enseignante ou un enseignant par école, sur une réduction de l'effectif des classes pour certains cours et sur l'affectation d'un plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants-ressources, comme du personnel d'orientation et des enseignantes et enseignants-bibliothécaires, mesures qui profiteront à tous les élèves.

Tous les élèves du palier secondaire éprouvant des difficultés devraient avoir accès à des ressources spéciales dans leur école, en 2005-2006.

4. RÉFORMES AU PLAN DE LA TRANSPARENCE ET DE L'EFFICACITÉ

Au cours de la dernière année, le gouvernement a collaboré étroitement avec ses partenaires du secteur de l'éducation pour améliorer et renforcer les écoles de la province ainsi que le mode de répartition du financement. Pour mieux tenir compte des besoins divers de la province, diminuer le potentiel de perturbation pour les élèves et prendre en considération le fardeau des conseils, nous allongeons la durée de la période de réforme de certaines subventions clés. Nous augmentons le financement accordé pour satisfaire les besoins de chaque élève cette année, mais le facteur commun est qu'un niveau plus fondamental d'élaboration de politiques et de réforme du financement s'impose toujours.

Un des succès de l'année écoulée a été la conception de nouveaux modes de collaboration au sein du secteur, et compte tenu de ce fait, plusieurs subventions feront l'objet d'un examen de façon conjointe, au cours des prochains mois.

Transport des élèves – Le gouvernement tient compte de facteurs de coût spéciaux et de nouvelles pratiques sécuritaires cette année. Il étudiera maintenant la possibilité de

mettre sur pied des consortiums entre les conseils, en tant qu'exigence. Il examinera également la nature des contrats de transport en autobus et d'autres mesures en matière d'efficience, tout en continuant de satisfaire les besoins des élèves en matière de transport dans des cadres différents, à l'échelle de la province.

Éducation de l'enfance en difficulté - Une table de concertation sectorielle présidée par l'adjointe parlementaire du Ministère, Kathleen Wynne, députée provinciale, et Sheila Bennett de l'Université Brock, est en train de concevoir des approches axées sur les résultats qui permettront de modifier radicalement le financement et les pratiques.

Élèves éprouvant des difficultés – Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage et English as a Second Language (anglais langue seconde)/ALF. Le nouveau gouvernement a accordé la priorité à ces programmes pour ce qui est des subventions. Il faut concevoir de nouvelles politiques pour assurer l'efficacité de ces subventions, afin de faire face aux obstacles supplémentaires dus à la situation financière ou matrimoniale ou au statut d'immigration, d'une part, et à la mauvaise connaissance du français ou de l'anglais, d'autre part.

Dynamisme des écoles rurales - Le gouvernement McGuinty s'est engagé à concevoir une formule de financement distincte des écoles rurales, en réformant la façon dont les subventions de 800 millions de dollars qui ne sont pas liées aux élèves permettent de favoriser une éducation de qualité. Nous allouons un financement au chapitre du fonctionnement et des projets pour accompagner les réformes des installations annoncées plus tôt cette année.

Diminution de l'effectif - Bien que la population estudiantine générale soit stable, les tendances démographiques au sein de la province créent des défis pour de nombreux conseils et en particulier des difficultés à plusieurs d'entre eux. En 2005-2006, le gouvernement accordera un financement ponctuel pour appuyer les conseils faisant face à cette situation alors qu'on procédera à un examen plus complet des politiques pertinentes.

Efficiencé et efficacité

Par le biais de son initiative sur l'efficience et l'efficacité, le Ministère a l'intention de veiller à ce que les atouts du système public soient mis en avant pour faciliter le regroupement des coûts et l'introduction d'innovations.

Jusqu'à présent on a trouvé des économies importantes au sein du programme de financement des immobilisations. L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation a subi un examen externe et les nouvelles pratiques qu'il a introduites se traduisent par des économies de plus de 10 millions de dollars par année. Le Test d'entrée à la profession enseignante de l'Ontario a été éliminé en faveur d'un nouveau programme d'initiation des nouveaux enseignants et enseignantes, afin de mieux rentabiliser le coût de ce test s'élevant à 4 millions de dollars.

5. INVESTISSEMENT EN ÉDUCATION

Les investissements ci-dessous représentent le financement qui va au-delà des augmentations des coûts de base. Ils visent à favoriser les progrès continus des élèves de l'Ontario et à accorder la stabilité nécessaire pour s'appuyer sur les résultats obtenus jusqu'à présent.

<p style="text-align: center;">Un meilleur enseignement</p> <p><i>Subvention de base</i> La Subvention de base augmentera de 403 millions de dollars en 2005-2006 grâce à des investissements accrus dans les améliorations salariales et autres.</p> <p style="text-align: center;">Réduction de l'effectif des classes, éducation enrichie - éducation physique et santé, arts, musique, littérature et numératie, réussite des élèves du secondaire</p> <p><i>Plafonnement de l'effectif des classes au primaire</i></p> <p>On a recruté 1 275 enseignantes et enseignants supplémentaires en tant que seconde mesure pour ramener à 20 élèves l'effectif des classes au primaire en 2007-2008. Ceci s'ajoute aux plus de 1 100 enseignantes et enseignants engagés au primaire et à la réduction de l'effectif des classes de quelque 1 300 écoles élémentaires. On prévoit que soixante-dix pour cent des élèves du primaire bénéficieront directement de ces mesures cette année.</p>	<p style="text-align: center;">Augmentation de 403 millions de dollars (5 %)</p> <p style="text-align: center;">Augmentation de 219 millions pour le nouveau personnel enseignant :</p> <p style="text-align: center;">91 millions de dollars (101 %)</p>
<p><i>Personnel enseignant spécialisé</i></p> <p>Le gouvernement prend de nouveaux engagements au plan du financement pour engager un nombre accru d'enseignantes et d'enseignants spécialisés au palier élémentaire. Cet investissement permettra d'engager quelque 600 nouveaux enseignants et enseignantes spécialisés qui donneront des cours de musique, d'éducation physique, d'arts et de littérature et numératie au cours de la prochaine année scolaire. L'un des grands avantages découlant de cet investissement, c'est qu'il favorisera un niveau d'activité physique plus grand chez les élèves.</p> <p><i>Le financement repose sur la signature de conventions collectives avec les enseignantes et enseignants du palier élémentaire.</i></p>	<p style="text-align: center;">39 millions de dollars (nouveau)</p>

<p><i>Réussite des élèves du palier secondaire</i></p> <p>Recrutement de 1 300 enseignantes et enseignants supplémentaires au palier secondaire pour améliorer les conditions d'apprentissage dans les écoles secondaires. Environ 800 de ces enseignantes et enseignants seront affectés au Programme axé sur la réussite des élèves, chaque école comptant au moins une enseignante ou un enseignant de ce type, afin d'offrir les nouveaux programmes. Les enseignantes et enseignants affectés à la réussite des élèves seront des leaders au sein de l'école. L'objectif que vise cette mesure est d'améliorer le rendement scolaire des élèves, de relever le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et de réduire le taux de décrochage. Ces enseignantes et enseignants travailleront étroitement avec le reste du personnel enseignant, les conseillères et conseillers en orientation, le personnel administratif ainsi qu'avec les organismes de l'extérieur et les groupes communautaires afin de faire connaître les efforts déployés par l'école pour améliorer la réussite des élèves. Les élèves obtiendront ainsi une aide pour surmonter leurs difficultés scolaires. <i>Le financement repose sur la signature de conventions collectives avec le personnel enseignant du palier secondaire.</i></p>	<p>89 millions de dollars (nouveau)</p> <p>Un financement réservé à la formation du personnel enseignant autre que dans le cadre des Subventions pour les besoins des élèves sera aussi annoncé plus tard.</p>
<p>Amélioration du matériel d'apprentissage</p> <p>Financement de manuel scolaires supplémentaires pour la salle de classe alloué aux paliers élémentaire et secondaire grâce à des subventions directes ne faisant pas partie des Subventions pour les besoins des élèves. Les ressources en littérature et numératie ont été financées dans le cadre de projets l'année dernière et un financement a été également accordé séparément pour les bibliothèques scolaires.</p>	<p>Augmentation de 44 millions de dollars</p> <p>(ne faisant pas partie des Subventions pour les besoins des élèves)</p>
<p>Excellence pour les élèves francophones</p> <p><i>Subvention pour l'enseignement des langues – aménagement linguistique</i></p> <p>Le gouvernement est conscient du fait que les élèves francophones font face à des défis particuliers. Il reconnaît qu'il est nécessaire de réduire l'assimilation, en particulier au cours de la transition menant de l'école élémentaire à l'école secondaire. Notre investissement de 20 millions de dollars permettra d'élargir et de perfectionner l'aménagement linguistique et de</p>	<p>Augmentation de 20 millions de dollars (44 %)</p>

<p>réduire l'assimilation. Cet investissement s'ajoute à l'investissement de 30 millions de dollars consenti l'an dernier au titre de l'amélioration de l'aménagement linguistique et à des annonces d'autres subventions qui donnaient suite en partie aux recommandations découlant de l'examen du Groupe de travail sur une stratégie en matière d'éducation en français.</p>	
<p>Des écoles ouvertes pour les collectivités rurales – financement équitable pour les écoles rurales</p> <p><i>Subventions pour raisons d'ordre géographique et pour le fonctionnement et la réfection des écoles</i></p> <p>Cet investissement reflète l'important rôle que jouent les écoles rurales dans le renforcement des collectivités et vise à aider ces écoles à offrir un enseignement communautaire de qualité. Ces nouveaux fonds, qui s'ajoutent aux 31 millions de dollars consentis en 2004-2005, permettront de payer les salaires de la directrice ou du directeur d'école, des secrétaires et du personnel opérationnel et tiennent compte des coûts plus élevés des fournitures, de l'équipement et des services comme le branchement à Internet dans les collectivités rurales. Le Ministère prendra des mesures en vue de la mise en œuvre dans toute la province de l'approche à l'apprentissage électronique retenue dans le cadre des vastes consultations menées l'année dernière. La première étape dans ce processus consistera à mettre sur pied un système provincial qui permettra à tous les conseils scolaires d'avoir accès à des cours et à du matériel communs.</p> <p><i>Ces subventions feront l'objet d'une réforme.</i></p>	<p>Augmentation de 20 millions de dollars (64 %)</p> <p>(Un financement supplémentaire, ne faisant pas partie des Subventions pour les besoins des élèves, sera annoncé.)</p>
<p>Soutien aux élèves éprouvant des difficultés</p> <p><i>English as A Second Language (anglais langue seconde)/PDF/Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage</i></p> <p>L'année dernière, l'allocation pour l'anglais langue seconde et la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage ont bénéficié d'une augmentation notable. Une autre augmentation des ressources pour chaque subvention sera consentie cette année, autre que dans le cadre des Subventions pour les besoins des élèves, afin de permettre de mieux cibler les initiatives.</p> <p><i>Les deux subventions feront l'objet d'une réforme.</i></p>	<p>Montant qui sera annoncé en tant que financement réservé, ne provenant pas des Subventions pour les besoins des élèves</p>

<p style="text-align: center;">Un système de transport des élèves plus équitable et sûr</p> <p><i>Subvention pour le transport des élèves</i></p> <p>Le gouvernement a collaboré avec ses partenaires de l'éducation pour élaborer une formule de financement juste et équitable en matière de transport et, si divers modèles ont été étudiés, aucun d'entre eux n'a encore été retenu. Le Ministère propose de créer un groupe de travail qui sera chargé d'établir la façon la plus efficace de créer des consortiums et de mettre en œuvre des mesures d'amélioration de l'efficacité. Reconnaisant que les conseils font entre-temps face à des coûts croissants, le gouvernement leur versera 33 millions de dollars en 2005-2006 pour assurer un financement stable jusqu'à ce qu'une méthode de financement améliorée soit élaborée en 2006-2007. <i>Cette subvention fera l'objet d'une réforme.</i></p>	<p style="text-align: center;">33 millions de dollars (5 %)</p> <p>14 M\$ – hausses de coût de 2 %, comme mentionné dans la section <i>Adaptation à l'augmentation des coûts</i>, 12 M\$ – facteurs spéciaux, 3,5 M\$ – croissances des effectifs, 4,5 M\$ – octroi ponctuel pour la formation sécuritaire</p>
<p style="text-align: center;">Aide plus équitable pour faire face à la baisse des effectifs</p> <p><i>Allocation pour compenser la baisse des effectifs</i></p> <p>Le changement de cette année est une mesure extraordinaire permettant de concevoir de nouvelles politiques et d'accorder aux conseils le temps voulu pour qu'ils puissent établir leurs plans d'immobilisations, comme indiqué dans la politique sur les nouvelles installations de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage. En avril 2005, le Ministère et des représentants des conseils scolaires ayant de petites écoles et des écoles caractérisées par une baisse de l'effectif ont organisé une séance de travail pour cerner des approches pour une stratégie provisoire de financement des petites écoles. <i>Cette allocation fera l'objet d'une réforme.</i></p>	<p style="text-align: center;">53 millions de dollars (ponctuel)</p>

<p style="text-align: center;">Des écoles plus propres et plus sûres</p> <p><i>Subvention pour le fonctionnement des écoles</i></p> <p>Des lieux d'apprentissage et des terrains de jeux sûrs et bien entretenus sont essentiels pour le développement harmonieux des 1,9 million d'élèves ontariens. Les fonds additionnels permettront d'engager du personnel d'entretien supplémentaire pour nettoyer et entretenir les terrains et les installations scolaires et de faire face aux coûts d'administration et de réparation supplémentaires découlant de l'augmentation de locaux rendue nécessaire en raison de la mise en œuvre des nouvelles initiatives, comme celle de réduction des effectifs des classes.</p> <p>Ce financement s'ajoute à une gamme d'investissements qui ont pour effet d'augmenter de 80 millions la Subvention pour le fonctionnement des écoles de 2005-2006, dont des investissements dans les écoles rurales, les repères salariaux et autres et la reconnaissance de l'évolution des effectifs.</p>	<p style="text-align: center;">Augmentation de 30 millions de dollars (2 %)</p>
<p style="text-align: center;">Initiative Lieux propices à l'apprentissage</p> <p><i>Subvention pour la réfection des écoles</i></p> <p>Les élèves méritent d'apprendre dans des écoles propres, sécuritaires et en bon état. Pour aider à reconstruire les écoles délabrées en Ontario, le gouvernement a annoncé le lancement de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage – investissement annuel de 280 millions de dollars qui se traduira par des travaux d'amélioration, d'agrandissement et de remplacement d'une valeur de 4 milliards de dollars. Les fonds alloués aux conseils scolaires seront établis en fonction des coûts réels des emprunts contractés pour entreprendre des projets de réfection à priorité élevée dont le coût s'élève à 1 milliard de dollars au cours de la première phase et de 1,7 milliard de dollars au cours de la deuxième phase. Un nouveau groupe de travail, composé de représentants du gouvernement et des conseils scolaires, examinera les meilleurs mécanismes pour le financement et le calcul des coûts. Au total, les conseils entreprendront davantage de travaux de réfection au cours des 18 prochains mois qu'ils ne l'ont fait au cours des 10 dernières années.</p>	<p style="text-align: center;">Augmentation de 35 millions de dollars prévue en 2005-2006 (11 %)</p> <p>40 millions de dollars en économies provisoires avant le financement final</p> <p>Soutient de 1 à 2 milliards de travaux de réparation et de réfection</p>

<p style="text-align: center;">Nouvelles salles de classe pour appuyer l'apprentissage</p> <p><i>Subvention pour les nouvelles places</i></p> <p>Nous avons également tenu compte du coût variable des conseils au sein d'une province aussi diverse en reconnaissant les différences régionales en matière de coût des travaux de construction et de réparation majeure. Nous avons également amélioré les repères en matière de construction. Les améliorations sont financées en payant les taux d'intérêt réels pour les projets et en ne payant que pour les projets en cours.</p>	<p style="text-align: center;">Augmentation de 24 millions de dollars (5 %)</p> <p>Comprend 36 millions de dollars pour les nouveaux programmes d'immobilisations dont la réduction de l'effectif des classes au primaire, et des économies nettes dues à divers changements</p>
--	---

Le nouvel investissement total du gouvernement dans l'éducation en 2005-2006 s'élève à 820 millions de dollars.

Le tableau suivant indique le changement dans chaque subvention entre les prévisions au début de l'année scolaire 2004-2005 et celles pour l'année scolaire 2005-2006. Cette comparaison montre que les Subventions pour les besoins des élèves devraient augmenter de 658 millions en 2005-2006.

Une partie de cet investissement plus important (820 M\$) provient des initiatives qui seront financées autrement que dans le cadre des Subventions pour les besoins des élèves. Dans le budget de 2004, le gouvernement a affecté 133 millions à ces initiatives. Dans le budget de 2005, il y a accordé 250 millions, soit une hausse de 117 millions.

Le reste du nouvel investissement de 820 millions résulte des changements de base aux Subventions pour les besoins des élèves, des économies réalisées grâce aux changements dans les effectifs et autres facteurs servant au calcul des subventions. Le gouvernement a choisi de réinvestir ces économies. Les changements entre les exigences de financement de base des Subventions pour les besoins des élèves et le niveau de financement de 2005-2006, plus les nouveaux investissements ne faisant pas partie de celles-ci, constituent le nouvel investissement du gouvernement de 820 millions de dollars.

Tableau 4 : Sommaire du financement par subvention

Subvention	Catégorie	Projections 2004–2005 (en millions de \$) Mise à jour – septembre 2004	Projections 2005–2006 (en millions de \$)	Différence (en millions de \$)	Variation en %
Subvention de base	Les deux	8 248	8 651	403	5 %
Effectif des classes	Réussite	90	181	91	101 %
Éducation de l'enfance en difficulté	Réussite	1 786	1 899	113	6 %
Enseignement des langues	Réussite	530	543	13	2,5 %
Raisons d'ordre géographique	Stabilité	269	276	7	3 %
Programmes d'aide à l'apprentissage	Réussite	521	524	3	1 %
Formation continue et autre	Stabilité	157	158	1	1 %
Qualifications du personnel enseignant	Réussite	663	580	(83)	-12,5 %
Apprentissage durant les premières années d'études	Réussite	7	0	Discontinué en 2005– 2006	
Transport des élèves	Stabilité	685	720	35	5 %
Baisse des effectifs	Stabilité	131	138	7	5 %
Administration et gestion	Stabilité	474	484	10	2 %
Fonctionnement des écoles	Stabilité	1 563	1 644	80	5 %
Total – Fonctionnement		15 124	15 798	674	4,5 %
Réfection des écoles	Stabilité	321	334	13	4 %
Nouvelles places	Stabilité	424	448	24	5,7 %
Immobilisations préalables		241	215	(26)	-11 %
Total – Immobilisations		986	997	11	1 %
OMERS		0	0	0	0
Administrations scolaires	Les deux	46	49	3	6,5 %
Non alloué		95	65	s.o.	s.o.
Total (en millions de \$)		16 250	16 908	658	4 %

Subvention	Catégorie	Projections 2004–2005 (en millions de \$) Mise à jour – septembre 2004	Projections 2005–2006 (en millions de \$)	Différence (en millions de \$)	Variation en %
Effectif					
N'inclut pas les administrations scolaires.		1 950 330	1 954 586	4 256	0,2 %
Financement par élève – Subventions pour les besoins des élèves (SBE)		8 308 \$	8 625 \$	317 \$	3,8 %
Investissements autres que dans les cadre des SBE (M\$)		133	250	117	88 %
Financement par élève, y compris les investissements non- SBE		8 400 \$	8 778 \$	378 \$	4,5 %

Votre rétroaction est sollicitée et appréciée. Veuillez faire connaître vos commentaires et suggestions à :

Gerard Kennedy
Ministre de l'Éducation
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

minister@edu.gov.on.ca